

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**

Nombre Membres

En exercice : **23**

Présents :

13 Titulaires

0 Suppléant

Pouvoirs :

2

Votants :

15 Pour

0 Contre

0 Abstention

Date de la convocation :
17 septembre 2025

Délibération n°
2025.09.33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A
MONISTROL/LOIRE**

Séance du 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre septembre

A 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol/Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, David SALQUE-PRADIER, Frédéric GIRODET, Elisabeth ROYON, Jean-Luc BORIE, Frédéric GIMBERT, Gilles KACZMAREC.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Bernard SOUVIGNET a donné pouvoir à André DEFAY. Jean-Paul NICOLAS a donné pouvoir à Jean-Luc BORIE.

Absent : Joël DESSALCES, Didier PINOT, Denis THOUMY, Michel CHAPUIS, Didier DANTONY, Laurent DUPLOMB, Philippe JOUJON, Roland LONJON.

**AVENANTS 1 AUX MARCHES TRAITEMENT LIXIVIATS
DE ST JUST MALMONT ET DE MONISTROL/LOIRE**

Pour rappel, la société VEOLIA WATER TECHNOLOGIE du fait de la non-conformité de nos apports par rapport aux clauses du marché avait sollicité une augmentation du prix au m³ :

« La détection de complexant, tels que l'EDTA, dans vos lixiviats que nous traitons a des conséquences directes sur nos coûts d'exploitation. Ces substances complexantes interfèrent avec notre procédé, nécessitant des ajustements et des traitements supplémentaires. »

Dans ce cadre, la CAO avait sollicité des analyses complémentaires pour tous les flux et une justification de cette révision tarifaire. VEOLIA nous a répondu par courrier le 10/01/25 puis le 28/05/25.

Il nous proposait 2 options :

- Option 1 : Mise en conformité amont

Mise en place par vos soins d'un prétraitement des complexants sur vos sites afin de respecter les normes d'acceptation définies dans les marchés initiaux. Cette solution permettrait de maintenir les tarifs convenus initialement.

- Option 2 : Révision tarifaire

Revalorisation tarifaire à 30€/T, permettant ainsi d'absorber les surcoûts liés au traitement des complexants et de garantir la conformité des rejets.

Une rencontre a eu lieu le 10/07/25 avec Veolia. Il propose finalement de pratiquer un tarif de 27.50 €HT/m³ pour St Just Malmont et de 32.50 €HTm³ pour Monistrol/Loire et de ne pas tenir compte du montant des révisions d'avril ou de juin.

- St Just Malmont à 27,50€ (formule de révision incluse, soit une répartition de 27,22€ + 0.28 €)
- Monistrol sur Loire à 32,50€ (formule de révision incluse, soit une répartition de 32,27€ + 0.23€)

Pour rappel, avant ces marchés, Suez nous facturait 34.65 €HT/m³ pour St Just Malmont et 30.54 €HT/m³ pour Monistrol/Loire.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 24 septembre a donné un favorable à l'établissement d'avenants aux marchés transport et traitement des lixiviats de St Just Malmont et de Monistrol sur Loire pour les lots 2 : traitement, du fait du surcoût engendré par le traitement des effluents concernés et prouvé par la société. Une erreur matérielle sur le mois M0 dans la formule de révision du CCAP du marché traitement des lixiviats de Monistrol/Loire doit être également corrigée.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **APPROUVE à l'unanimité** la signature des avenants n°1 aux marchés transport et traitement des lixiviats de St Just Malmont et de Monistrol sur Loire, après avis favorable de la CAO, pour les lots 2 : traitement avec l'entreprise VEOLIA comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

SYMPTTOM
26, Rue des Moletons / Bât. La Tour d'Etoile
43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57

Le Président

Jean-Paul LYONNET